

Cotonou, Bénin, 18 février (Infosplusgabon) - Les éventuels candidats au pèlerinage sur les lieux saints de l'Islam pour le compte de l'année en cours (Hadj -2018) ont jusqu'au 30 avril pour déposer leurs dossiers, selon le calendrier rendu public par le comité national d'organisation de cet événement religieux.

Selon le communiqué publié à cet effet, "la date limite pour les inscriptions chez les convoyeurs de votre choix est fixée au 30 avril 2018 au plus tard afin de permettre aux convoyeurs d'aller faire les formalités en Arabie saoudite".

Après l'inscription, les convoyeurs devront se rendre sur place pour effectuer plusieurs formalités dont celle d'inscription sur le site saoudien d'obtention de visas qui sera fermé "le 28 CHAABANE", date correspondant au 14 mai au plus tard.

Quant aux convoyeurs, ils doivent être en règle et obtenir toutes les autorisations au plus tard le 3 mars.

Une mission béninoise avait séjourné en Arabie saoudite du 29 janvier au 7 février derniers pour rencontrer les autorités saoudiennes et discuter avec elles des conditions d'organisation du Hadj 2018, rappelle-t-on.

A signaler que plusieurs réformes ont été introduites cette année dans l'organisation du pèlerinage aux lieux saints de l'Islam, dont l'obligation de paiement électronique pour toutes les prestations entrant dans ce cadre.

FIN/INFOSPLUSGABON/BIL/GABON 2018

© Copyright Infosplusgabon